

TRAVAUX

ENTRÉE DE BOURG ET MAIRIE

ENVIRONNEMENT

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

SOCIAL

PROFESSIONNELS DE SANTÉ :
4 LOCAUX À SAISIR

Le mot DU MAIRE

Cette année 2021 qui commence ressemble à celle qui vient de s'achever, marquée par une crise sanitaire majeure et l'observation de règles contraignantes mais nécessaires pour la santé de tous. La vie sociale et économique s'avère difficile pour certains d'entre vous. Les salles associatives et de cultures demeurent fermées, de même que les bars et les restaurants.

Les occasions de se rencontrer sont rares. Certes, le bulletin municipal, comme les autres supports de communication qui vous sont proposés, entretiennent le lien entre la municipalité et la population. Mais comme je l'exprimais dans mes vœux en début d'année, que vous pouvez retrouver en vidéo sur le site de la mairie, mon souhait le plus cher est que 2021 nous permette de nous retrouver physiquement, que nous puissions oublier le contexte que nous vivons et reprendre une vie normale.

La première festivité phare de l'année, la Semaine du Golfe, a été annulée. Mais gardons espoir : d'autres événements et animations demeurent inscrits à l'agenda, dans un format adapté au contexte actuel. La patience et la prudence sont nécessaires, mais la vie continue !

L'équipe élue et les services municipaux sont sur le pont et s'activent, comme vous allez pouvoir le constater. Nous vous présentons notamment le projet de réhabilitation de la mairie, qui va nous occuper jusqu'à l'été 2022, ainsi que celui de l'aménagement de l'entrée de bourg, qui devrait quant à lui s'achever un an plus tard. Les projets avancent, ainsi que les travaux, avec l'objectif de poursuivre l'amélioration de votre cadre de vie.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin profondément remanié dans sa présentation et dans son contenu. La commission communication s'est attachée à vous présenter une information complète et claire de l'actualité municipale. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement.

Votre Maire,
Alain LAYEC



SOMMAIRE

ACTUALITÉS



4 Aménagement de l'entrée de bourg



6 Réaménagement de la mairie



12 Jeux « olympiques » de Rhuy's

BON À SAVOIR



15 Frelons asiatiques : à vos pièges !



16 Acteurs économiques : affichez votre activité sur le site de la mairie



17 Élections régionales et départementales en juin

DOSSIER

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale

14



ET AUSSI

RÉTRO	18
ÉTAT CIVIL	19
AGENDA	19
NUMÉROS UTILES	20

Directeur de publication : Alain Layec. Responsable de la rédaction : Maryse Abela.
Comité de rédaction : Geneviève Cadoret, Claude Colombier et Jean-Bernard Sizun.
Crédit photos : Toutes photos de ©Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuy's sauf mentions.
Photo de couverture : ©Alexandre Lamoureux.
Tirage : 1200 exemplaires. Reproduction interdite, même partielle - Tous droits réservés.
Conception : Emmanuel Jourden - Impression : RIM imprim. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Label Imprim'vert.

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE BOURG

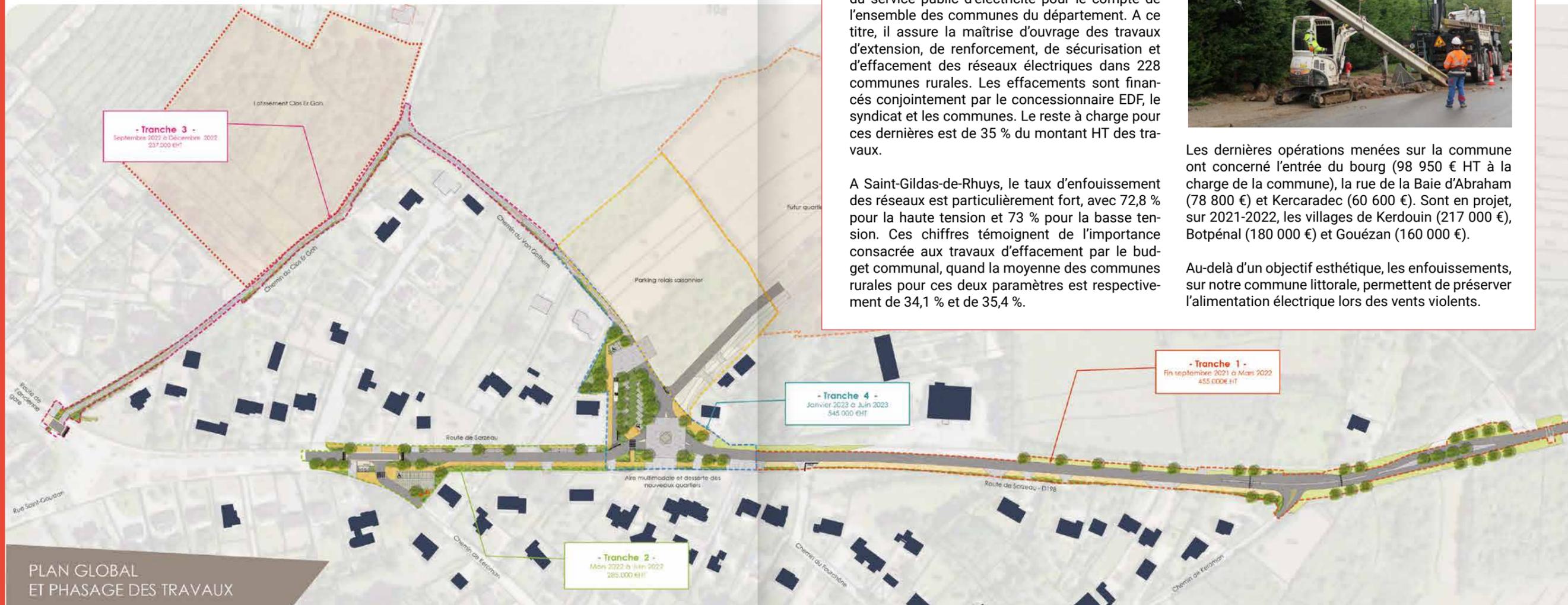
Dans un précédent bulletin municipal, nous vous avons présenté le projet d'aménagement de l'entrée de bourg, route de Sarzeau. L'objectif de cette vaste opération est :

- de desservir les quartiers nouvellement créés (le domaine du Clos er Goh) et d'anticiper la desserte des quartiers futurs (parking relais, quartier d'activités, extension du lotissement communal) notamment par la création de carrefours,
- de repenser et de réaménager l'entrée de ville avec un traitement paysager adapté,
- de sécuriser cet axe routier fréquenté avec une vitesse de circulation fortement élevée.

C'est le bureau d'études ARTOPIA, paysagiste, et le bureau d'études LEGAVRE, voirie et réseaux divers (VRD), qui ont été retenus pour mener à bien le projet.

Le calendrier prévisionnel des travaux, divisés en quatre tranches, s'établit de fin septembre 2021 à juin 2023. Le coût estimatif de l'opération est de 1 521 330 € HT

Une exposition virtuelle du projet est à retrouver sur le site internet de la mairie, en parallèle à celle de Keruzen : <https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/amenagement-de-lentree-de-bourg/>



PLAN GLOBAL ET PHASAGE DES TRAVAUX

TRAVAUX

RÉHABILITATION DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Depuis le début du mois de février, d'importants travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement sont entrepris au sud de la commune (bassin versant de Poulgor) sous maîtrise d'ouvrage de Golfe du Morbihan Vannes agglomération. Ils consistent en la réhabilitation en tranchée ouverte de réseaux d'eaux usées et la mise en œuvre de technique de réhabilitation sans tranchée (par chemisage) afin de rétablir l'étanchéité.



L'opération, d'un coût total de 429 500 € HT, porte sur des réseaux en amiante ciment, PVC et fonte pour les canalisations et béton pour les ouvrages de visite, ainsi que PVC, béton, amiante et fonte pour les boîtes de branchements. Elle comprend la dépose de canalisation amiante, en partie, la

fourniture et la pose de canalisations en grès et la construction d'ouvrages annexes (boîtes de branchement, regards d'inspection), ainsi que la reprise des chaussées, bordures, caniveaux, accotements, espaces verts et tous ouvrages existants, conformément à l'existant sur toute l'emprise des travaux.

EFFACEMENT DE RÉSEAUX

Dans le Morbihan, le syndicat intercommunal Morbihan Energies est l'autorité organisatrice du service public d'électricité pour le compte de l'ensemble des communes du département. A ce titre, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension, de renforcement, de sécurisation et d'effacement des réseaux électriques dans 228 communes rurales. Les effacements sont financés conjointement par le concessionnaire EDF, le syndicat et les communes. Le reste à charge pour ces dernières est de 35 % du montant HT des travaux.



A Saint-Gildas-de-Rhuys, le taux d'enfouissement des réseaux est particulièrement fort, avec 72,8 % pour la haute tension et 73 % pour la basse tension. Ces chiffres témoignent de l'importance consacrée aux travaux d'effacement par le budget communal, quand la moyenne des communes rurales pour ces deux paramètres est respectivement de 34,1 % et de 35,4 %.

Les dernières opérations menées sur la commune ont concerné l'entrée du bourg (98 950 € HT à la charge de la commune), la rue de la Baie d'Abraham (78 800 €) et Kercaradec (60 600 €). Sont en projet, sur 2021-2022, les villages de Kerdouin (217 000 €), Botpénal (180 000 €) et Gouézan (160 000 €).

Au-delà d'un objectif esthétique, les enfouissements, sur notre commune littorale, permettent de préserver l'alimentation électrique lors des vents violents.

TRAVAUX

■ RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, des travaux de rénovation et d'extension du bâtiment de la mairie et de la poste sont à l'étude. L'objectif est d'améliorer la qualité d'accueil du public et la fonctionnalité des locaux.

Pour cela, le cabinet d'architecture Bléher a été retenu et a travaillé avec le comité de pilotage pour proposer un projet qui est aujourd'hui finalisé. Le personnel de la mairie a été associé à la réflexion.

Les travaux envisagés sont destinés à adapter le bâtiment aux enjeux actuels. Il disposera d'un étage habitable supplémentaire sous combles ainsi que d'une façade principale rafraîchie. Une extension sera réalisée sur l'arrière du bâtiment et les locaux de la poste seront également réhabilités. Enfin, des stationnements seront aménagés, notamment pour les cycles.

La topographie devra être revue afin de permettre une accessibilité parfaite pour les personnes en situation de handicap.

Une des lignes directrices est de redonner une unité d'aspect à la mairie qui aujourd'hui présente des différences marquées en façades, dues aux différents accès : pour la mairie, la police et la poste. Le but principal est d'épurer le bâtiment existant en lui redonnant son aspect originel. Cela pour plus de lisibilité pour des usagers qui doivent ainsi avoir une vision claire du bâtiment et des entrées à emprunter.

L'enveloppe prévisionnelle consacrée à l'opération, au stade de l'avant-projet détaillé et avant subventions, est de 1 578 000 € HT pour les abords et de 143 500 € TTC pour la Poste.

Le transfert des services vers des installations modulaires provisoires à Kercaradec sera effectué au début du mois de septembre. Ils y demeureront jusqu'à juillet 2022.

Une exposition virtuelle du projet est à retrouver sur le site internet de la mairie, en parallèle à celle de Keruzen : <https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/reamenagement-de-la-mairie/>



RÉNOVATION-EXTENSION DE LA MAIRIE



Facade Nord



Facade Est

comités consultatifs

COMITÉS CONSULTATIFS

Les comités consultatifs sont des outils de démocratie locale qui peuvent être créés sur toute question d'intérêt communal. Ouverts à des membres extérieurs au conseil municipal, ce sont des instances non décisionnaires qui permettent à leurs membres d'apporter des idées, d'échanger, de débattre. L'objectif est d'y faire émerger des propositions et des réflexions pour enrichir les projets de la commune.

Six comités ont été créés par le conseil municipal lors de sa séance du 3 décembre dernier :

- Environnement, chemins ruraux
- Fleurissement, embellissement
- Culture, animation
- Déplacements, mobilité, accessibilité, circulation
- Économie, tourisme
- Aménagement du territoire

Suite à l'appel lancé à destination de toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans la vie municipale, la quasi-totalité des candidatures reçues, soit 37, a été validée. Pour intégrer le comité consultatif, chaque candidat devait être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les comités se réuniront 2 à 3 fois par an.

ACTUALITÉS

ÉCONOMIE

RESTAURANT DE PLAGE DU ROHU

La convention d'occupation du domaine public avec le dernier exploitant des lieux étant arrivée à son terme, la commune a lancé un nouvel appel à projets pour le terrain dont elle est propriétaire au Rohu, à proximité immédiate du club nautique. Cette parcelle de 775 m² est destinée à accueillir une activité de restauration de bord de mer du 1^{er} avril au 30 septembre, dans le cadre d'une convention de 3 ans.

Plusieurs candidatures ont été reçues en mairie. Elles ont toutes fait l'objet d'une analyse détaillée par référence aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Sur proposition de la commission « Vie économique » et du bureau municipal réunis, le conseil municipal, lors de sa réunion du 15 mars, a retenu l'offre de la SARL « La Cabane des poissons rouges » (candidat sortant), avec une note globale de 9,07 / 10.



© Sila Herrera, aquarelle.



© Agnès Bélin, La Cabane des Poissons rouges

ÉDUCATION

ÉCOLE ST GOUSTAN : 2021, UNE RENTRÉE DE TRANSITION

Après 11 ans à la tête de l'école Saint Goustan, Jessie Caignart a quitté ses fonctions de chef d'établissement. Yannick Le Bot, enseignant à l'école depuis plusieurs années, a pris la suite. Anaïs Lescop a rejoint l'école qui compte désormais 100 élèves répartis en 4 classes.



© Ecole Saint-Goustan

Des travaux d'agrandissement entamés l'été dernier ont abouti à la livraison d'un bâtiment comprenant une nouvelle classe et un local technique. Des travaux de rénovation de l'école ont été lancés, ce qui aboutira à une rénovation totale des locaux d'ici la fin de l'année scolaire.

Outre cette transition immobilière et organisationnelle, l'école a entamé sa transformation numérique. Soutenue par la municipalité, elle s'est dotée d'un matériel informatique complet dans toutes les classes. Ce faisant, l'école peut désormais se targuer de disposer du niveau informatique attendu dans chaque classe par l'Education Nationale.

Nous nous tournons désormais vers une fin d'année marquée par les interventions des associations sportives de la presqu'île, des intervenants musique de l'agglomération ainsi que les séances de voile avec le centre nautique du Rohu.



© Ecole Saint-Goustan

VIE DE LA COMMUNE

PERSONNEL MUNICIPAL

Une réorganisation des services de la mairie a été mise en place en ce début d'année.

À l'accueil, c'est désormais Vincent Baude, précédemment agent de surveillance de la voie publique (ASVP), qui reçoit le public. Cette fonction est toujours assurée en alternance avec Annick Gérard-Le Coz. La deuxième partie de son emploi du temps est consacrée à des tâches administratives. Le poste d'ASVP laissé vacant est occupé par Owen Crolas, lequel connaît parfaitement la fonction et la commune pour avoir exercé deux années de suite sur ce même poste en qualité de renfort saisonnier.

Un nouvel agent a intégré l'équipe administrative fin février par voie de mutation : Fabienne Noël, domiciliée à Sarzeau, exerçait précédemment à Locminé au sein de Centre Morbihan Communauté. Son emploi du temps se partage entre diverses tâches administratives (état civil, élections, cimetière, secrétariat courant) et pour l'autre, à un renfort du service urbanisme dont la charge de travail ne cesse de s'accroître.

À la Maison de l'enfance, Sylvie SALAÛN, auxiliaire de puériculture, assure un remplacement de 6 mois depuis le début du mois de février.



Owen CROLAS



Sylvie SALAÛN



Fabienne NOËL

SOCIAL

PROFESSIONNELS DE SANTÉ : 4 LOCAUX À SAISIR

Le programme immobilier « Résidence Lokentaz », conduit par la société Espacil rue Jean-Bernard Le Bot à proximité du bourg de Saint-Gildas-de-Rhuys, est une opération mixte comportant 24 logements, 1 salle associative et 7 locaux réservés aux professionnels de santé. Ceux-ci seront livrés dans le courant du 2^e trimestre 2022 : à l'état brut (2 160 € TTC le m²) ou fini (2 700 € TTC le m²), au choix.

Quatre de ces locaux demeurent libres à la vente :

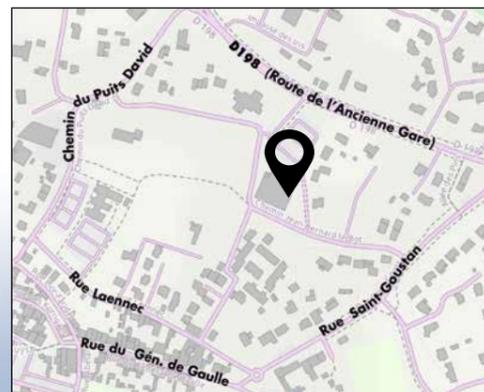
LOCAL	SURFACE NETTE	PRIX DE VENTE TTC BRUT	PRIX DE VENTE TTC NET
2	29.19 m ²	63 050 €	78 813 €
3a	54.16 m ²	116 986 €	146 232 €
3b	45.10 m ²	97 416 €	121 770 €
7	31.52 m ²	68 083 €	85 104 €

Les plans de vente sont consultables sur le site internet de la mairie : <https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/professionnels-de-sante-4-locaux-a-saisir/>

CONTACTS :

Magali LE GUEN
Assistante administrative et technique
Développement Construction et Réhabilitation
02 97 76 97 72
magali.leguen@espacil.com

Patrick BLANDEL
Responsable Développement
Construction et Réhabilitation Territoire 29-56
02 97 76 97 82
patrick.blandel@espacil.com



RÉSIDENCE
LOKENTAZ

© espacil

ENVIRONNEMENT

LABEL API-CITÉ

En 2018, la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys postulait pour l'obtention du label « Api Cité ». Ce label récompense les efforts des communes pour sauvegarder l'environnement. Il est mis en œuvre par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), et chacun connaît le surnom de l'abeille comme « sentinelle de l'environnement ». L'acte de candidature consiste en un questionnaire par lequel la commune présente sa démarche environnementale en quarante points, organisés selon cinq thèmes : le développement durable, la gestion des espaces verts, la biodiversité, l'apiculture et la sensibilisation.

Après avoir obtenu sa « première abeille », pour une durée de deux ans, la commune a postulé en 2020 afin de conserver son label. Nos efforts doivent être probants, en tous les cas, ils restent constants, ce qui nous a permis d'obtenir une distinction supplémentaire avec une « seconde abeille ».



UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'ARRACHAGE DE BACCHARIS

Pour la 4^e année consécutive, une campagne d'arrachage de baccharis s'est déroulée durant une semaine, fin février, dans le secteur de l'étier de Kerpont. Pas d'engins mécaniques dans cette zone classée Natura 2000, mais des chevaux de trait capables d'arracher d'une traction vigoureuse, méthodiquement et sans dégâts, les plants indésirables ayant colonisé les abords de l'étier.



Le baccharis, espèce végétale invasive originaire d'Amérique du Nord, a fait son apparition dans la commune il y a une trentaine d'années. Peu à peu, au fil des opérations de nettoyage, la plante recule, les roseaux regagnent du terrain, même si de jeunes pousses apparaissent (à partir des racines ou graines demeurant dans le sol). L'opération de nettoyage a également le mérite d'éviter la dispersion des graines par le vent, au-delà de l'étier.

La période hivernale est favorable à ce type d'opération. En plus de ne pas perturber la faune, le sol humide facilite l'extraction intégrale des racines.

ACQUÉRIR UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE AVEC L'AIDE DE L'AGGLO

Envie d'acquérir un vélo à assistance électrique ? Golfe du Morbihan – Vannes agglomération propose une aide afin de renforcer l'usage du vélo sur son territoire.

La participation de l'agglomération est de 25 % du coût du VAE, limité à :

- 300 € par pièce pour les quotients familiaux inférieurs à 1200 € ;
- 200 € par pièce pour les quotients familiaux compris entre 1200 € et 1400 € ;
- Aucune aide ne sera attribuée pour les quotients familiaux supérieurs à 1400 €.

Par ailleurs, pour faciliter les démarches, la demande de subvention est totalement dématérialisée via le site internet de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

Plus d'informations : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



ANIMATION

DU 2 AU 4 JUILLET, LES JEUX « OLYMPIQUES » DE RHUYS



Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, huit municipalités du territoire se sont unies afin de proposer un événement convivial et sportif commun : Les Jeux de Rhuy's. Population, associations et municipalités se rassembleront sur les communes associées (Arzon, Le Hézo, le Tour-du-parc, Saint-Armel, Saint-Gildas-De-Rhuys, Sarzeau, Surzur, Theix-Noyal) du 2 au 4 juillet 2021 autour d'épreuves sportives mixtes et intergénérationnelles ouvertes à tous. Les écoles du territoire seront également associées à cet événement. Issus des villes participantes, les membres des équipes s'affronteront dans 14 épreuves olympiques. Les jeux se dérouleront dans chaque commune et seront animés par les associations sportives locales.

La commune de Sarzeau lancera les festivités en organisant la cérémonie d'ouverture le vendredi 2 juillet 2021. La remise des récompenses sera animée par la commune d'Arzon. Dès 16 ans, 632 participants (79 par commune) prendront part à ce rassemblement intercommunal sportif où tous les volontaires sont bienvenus et attendus.

COMMUNE	ÉPREUVES
ARZON	Beach Volley • Handball • Voile
LE HÉZO	Cyclisme
LE TOUR DU PARC	Football : Qualification des femmes
SAINT-ARMELE	Boule bretonne • Football : Qualification des hommes
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS	Golf • Tennis • Tennis de table
SARZEAU	BMX • Tir à la carabine
SURZUR	Football : Finale • Tir à l'arc
THEIX-NOYALO	Athlétisme • Badminton



Les maires des communes associées réunis le 22 février à Sarzeau

VIE DE LA COMMUNE

LES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

La mairie vient de faire procéder à la numérisation des registres d'état civil en sa possession. L'opération a porté sur 6 400 actes établis entre 1863 et 1998, année à partir de laquelle l'état civil a été géré sur informatique. Toutes les informations liées aux actes numérisés seront saisies dans une base de données compatible avec le logiciel utilisé par la mairie. Cette indexation est essentielle pour un traitement optimal des demandes et une gestion rationalisée de l'état civil traditionnel. Elle met fin aux photocopies et réduit considérablement les manipulations, préjudiciables à la bonne conservation des registres, tout en offrant un temps de réponse plus rapide aux demandes des usagers.



BRÈVES

VACCINATIONS À LA RÉSIDENCE ARMOR



En concertation avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS), Stéphanie Boursier, directrice de la résidence Armor et son équipe, le Docteur Tréguer et Carole, l'infirmière, ont organisé deux après-midis de vaccination. Les 12 février et 12 mars, les résidents ont ainsi pu bénéficier des deux doses du vaccin Pfizer. Tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Un grand merci aux professionnels de santé pour leur dévouement.

DÉNOMINATION DE VOIE

La voie desservant le lotissement « le domaine de Ledenez », entre l'avenue Marcellin et le chemin du Clos Roux, est dénommée « rue de Ledenez »

BON ANNIVERSAIRE !

Comme beaucoup de Gildasiens, c'est suite à un coup de cœur pour la commune après y avoir passé des vacances que le couple Ravinet décide d'y acheter une maison en 1962. Et c'est dans cette maison, où elle réside depuis, que Mme Ravinet a fêté ses 100 ans le 27 février dernier. Toujours très alerte, Renée a reçu la visite surprise du maire, Alain Layec, accompagné de sa première adjointe, Jocelyne Teurnier-Leclerc. Sa fille Jeanine était à leurs côtés, ainsi qu'Andrée Le Houédec, cette dernière ayant pris une part active dans la mise au point de cette rencontre improvisée.



ENVIRONNEMENT

■ ABC : ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Après Plougoumelen en 2016-2018, Ambon, El-aven, Lauzach, Meucon, Plescop, Ploeren, Plunet, Saint-Avé, Sainte-Anne-d'Auray, Sulniac, Surzur et Vannes en 2018-2020, 15 nouvelles communes ont souhaité s'engager aux côtés du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan dans une démarche d'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) : Arradon, Arzon, Auray, Brech, Damgan, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Sarzeau, Saint-Armel, Séné et Theix-Noyal.

La création d'un Atlas de la biodiversité communale est une démarche qui permet à une commune :

- de connaître son patrimoine naturel par la réalisation d'inventaires,
- de sensibiliser et de mobiliser ses habitants sur les enjeux de biodiversité,
- de décliner ces enjeux de biodiversité en enjeux d'aménagement, notamment dans les documents d'urbanisme.

Ces Atlas de la Biodiversité Communale ont pour ambition, au sein des communes et du Parc, de créer une dynamique de mobilisation, d'acquisition et de partage des connaissances, d'appropriation forte des enjeux par les élus, les acteurs locaux et les habitants, et d'intégration de la biodiversité dans les actes et décisions communales, dans les comportements individuels, dans la relation homme-nature.

Plusieurs formes de restitution sont envisagées afin de s'adapter aux différents publics et pour que chacun, à son niveau, puisse agir en faveur de la biodiversité :

- Un document grand public valorisant les différents habitats de la commune, les espèces associées, les actions de gestion. Il pourra proposer des « gestes » ou « actions » pouvant être mises en œuvre par les habitants,
- Un flyer de synthèse présentant les chiffres clefs de l'ABC,
- Un atlas cartographique communal présentant les habitats et les espèces inventoriées. Ce document complet est plutôt destiné aux élus communaux, spécialistes, experts ou aux personnes averties. Constitué sous la forme d'un rapport, il intégrera la présentation de la démarche, la cartographie des grands ensembles de végétation, des cartographies de localisation des espèces, une cartographie de synthèse des enjeux de biodiversité, les fiches habitats associées à des préconisations de gestion, les continuités écologiques, les enjeux de biodiversité de la commune...
- Un plan d'actions communal. Ce plan d'actions sera une feuille de route communale de mise en place d'actions en faveur de la biodiversité élaboré à destination des équipes communales (élus locaux et services techniques).

La participation de la commune à cette opération s'élève à 9 000 € pour les 3 années de l'étude.

ENVIRONNEMENT

■ FRELONS ASIATIQUES : À VOS PIÈGES !



L'intérêt du piégeage au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et développer un nid. Les relevés réalisés dans le Morbihan montrent que les communes réalisant un piégeage collectif et bien organisé sur l'ensemble de leur territoire ont impacté le développement de l'espèce (diminution du nombre de nids).

Pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, la mairie vous invite à commencer le piégeage et à le poursuivre jusqu'au 4 juin.

Qu'il soit de fabrication artisanale (piège bouteille) ou acheté dans le commerce, le piège utilisé pour capturer les reines de frelons asiatiques doit être le plus sélectif possible.

Il est recommandé de placer les pièges préférentiellement à proximité des composteurs ménagers, des arbres et arbustes à fleurs, du rucher ou de l'emplacement de stockage du matériel apicole pour l'apiculteur, à proximité des lieux propices à l'hivernage des fondatrices (bâtiments anciens, tas de bois...).

Le plan de fabrication d'un piège sélectif est disponible sur le site de la mairie : <https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/frelons-asiatiques-a-vos-pieges/>

■ AIDE À LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, Golfe du Morbihan Vannes agglomération a mis en place un dispositif de soutien financier aux particuliers et associations en accordant une participation de 50 % du coût de destruction des nids. Désormais, la commune versera également une participation de 50 % en complément de celle attribuée par GMVa et selon les mêmes plafonds de dépense, d'où un coût nul pour les administrés.

ENVIRONNEMENT

■ RÉDUISEZ VOS DÉCHETS VERTS ET VOS DÉPLACEMENTS EN DÉCHÈTERIE

Toutes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie... les déchets verts s'accumulent ! Il existe des solutions pratiques et économiques pour aménager votre jardin, réduire vos déchets végétaux et les valoriser au maximum. Avec à la clé, de nombreux avantages : moins de déplacements en déchèterie, une meilleure protection des sols et des plantations, la production d'amendements et de fertilisants naturels et un coût de gestion moindre pour les collectivités et donc les contribuables.

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération propose un service de broyage à domicile (50€ pour 1 h puis 25 € par 1/2 h supplémentaire).

Des distributions de composteurs sont également organisées tout au long de l'année. Celui-ci est remis gratuitement lors d'une rencontre collective. L'occasion d'obtenir des conseils pratiques en matière de compostage et de gestion des déchets verts.

Plusieurs sessions de distribution sont prévues entre mars et juin. Elles se déroulent notamment à :

- Theix-Noyal - Centre d'exploitation déchets, ZA de Saint-Léonard, rue Jean Guyomarc'h
- Sarzeau - Centre d'exploitation des déchets, ZA de Kerollaire - 37 rue Illuric à Sarzeau

Pour connaître toutes les dates et vous inscrire : golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/compostage



Les masques jetables doivent être déposés dans les sacs d'ordures ménagères



COMMERÇANTS, ENTREPRISES, ARTISTES : AFFICHEZ VOTRE ACTIVITÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Vous souhaitez bénéficier d'une visibilité supplémentaire pour votre activité dans la commune ? Un espace vous est réservé gratuitement sur le site internet de la mairie, accessible depuis la carte interactive située en 1ère page ainsi qu'à partir de l'annuaire. Cette fiche d'identité bénéficie par ailleurs d'un bon référencement sur les moteurs de recherche.

Pour y figurer, il vous suffit d'adresser les éléments nécessaires à Jean-Bernard SIZUN (jb.sizun@saint-gildas-de-rhuys.fr) :

- Désignation commerciale
- Nature de l'activité
- Nom du (de la) responsable
- Adresse précise (n° et rue), qui permettra de déterminer vos coordonnées GPS pour vous localiser sur la carte interactive
- Effectif
- Horaires
- N° de téléphone
- Adresse e-mail
- Site internet
- Illustration
- Descriptif de l'activité, précisions supplémentaires (rédaction libre)



BON À SAVOIR

SOCIAL

■ «BULLE D'AIR», DISPOSITIF D'AIDE AUX AIDANTS



Le dispositif «Bulle d'Air», proposé par la MSA, est un service d'aide aux aidants. Ce service de répit à domicile s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou par un handicap physique ou mental, quel que soit leur régime de protection sociale, et qui sont accompagnées au quotidien par un proche aidant.

La MSA Portes de Bretagne s'appuie sur AMPER, structure d'aide à domicile et membre du groupe MSA. Le service est ouvert depuis le 15 février 2021.

Bulle d'Air s'inscrit en complément d'autres solutions existantes comme l'aide à domicile, l'accueil de jour ou l'hébergement temporaire. Il privilégie l'accompagnement personnalisé et modulable d'une personne malade ou dépendante pour soulager, l'espace de quelques heures (à partir de 3 heures consécutives) ou de plusieurs jours, ses proches aidants - famille, conjoint, amis, enfants. Un "relayeur" prend le relai de l'aidant pour accompagner la personne aidée dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, aide aux gestes quotidiens...

Concrètement, l'accès au service se déroule de la façon suivante :

- Ce service s'adresse à toute personne, quel que soit son régime de protection sociale,
- Les familles intéressées contactent le service Bulle d'Air au moins 10 jours avant l'intervention pour organiser une visite d'évaluation des besoins à domicile, qui permet de proposer un "relayeur" ayant les compétences adaptées à l'accompagnement de la personne aidée,
- Le service Bulle d'Air peut être sollicité, ponctuellement ou régulièrement, le week-end, les jours fériés, la nuit comme le jour,
- Toute intervention Bulle d'Air fait l'objet au préalable d'un devis personnalisé.

Contact : www.repit-bulledair.fr / AMPER : 02.94.46.51.97 / bulledair@amper-asso.fr

SOCIAL

■ CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

L'activité d'un conseiller en économie sociale et familiale (CESF) au sein d'un CCAS contribue à prévenir les risques d'exclusion sociale. Ses missions visent à soutenir des personnes ou des familles : le CESF les aide à retrouver une autonomie et un équilibre de vie. Il leur apprend à gérer leur budget, à l'équilibrer et à prévoir les dépenses. Il peut intervenir auprès de commissions de surendettement ou dans les cas de factures et de loyers impayés afin d'obtenir des délais de paiement et un échéancier de remboursements. Le CESF intervient en complémentarité avec les autres travailleurs sociaux.

Comme c'était le cas en 2020, cette fonction est de nouveau assurée par Eloïse Layec en vertu d'une convention conclue avec GMVA pour une nouvelle période d'un an. Les dates des prochaines permanences, à raison d'une matinée par mois, sont les suivantes : 26 avril, 21 juin, 19 juillet, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 6 décembre.



VIE DE LA COMMUNE

■ ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES LES 13 ET 20 JUIN



Pour voter lors d'une année d'élection, un électeur non inscrit sur les listes électorales doit demander son inscription au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. Dans la perspective des élections régionales et départementales, fixées aux 13 et 20 juin prochains, cette inscription est donc possible jusqu'au vendredi 7 mai.

En plus de la mairie, cette formalité peut être accomplie sur : demarches.interieur.gouv.fr ou sur : service-public.fr

Pour plus de renseignements, contacter le service élection de la commune au 02.97.45.23.15

■ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis le 4 janvier dernier, c'est M. Jean-François Merlier qui assure les fonctions de conciliateur de justice pour la commune. Il assure ses permanences à l'ancienne gare de Sarzeau (rue de l'Ancienne Gare) le 1^{er} lundi et le 3^e vendredi du mois, de 14 h à 17 h.

Contact : jean-francois.merlier@conciliateurdejustice.fr
06.74.80.61.71



TRAVAUX

■ FIN DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA BAIE D'ABRAHAM

C'est un chantier de grande ampleur que la municipalité a réceptionné le mardi 19 janvier : la route de la Baie d'Abraham présente désormais toutes les caractéristiques d'une voie sécurisée et embellie.

Les premiers travaux ont été engagés fin 2018 avec le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, ainsi que la reprise du réseau pluvial. Ces travaux, achevés début juillet 2019, se sont poursuivis par l'enfouissement des réseaux aériens et l'éclairage public. En parallèle, la commune avait engagé une réflexion afin de sécuriser les circulations piétonnes et cyclistes sur cette voie. Dirigés par le bureau d'études Legavre et faisant l'objet de cette réunion, les travaux ont été réalisés par les entreprises Colas (voirie) et Golfe Bois Création (aménagements paysagers).

Comme l'a rappelé Alain Layec, les avis des riverains ont été pris en compte lorsque cela était possible techniquement. Le maire a également évoqué l'organisation particulière qu'avait demandé cette opération afin de concilier trafic routier, accès aux propriétés et travaux sur une longueur d'environ 1,4 km. Ce phasage en quatre tranches ainsi qu'un mois et demi d'interruption dû à la crise sanitaire ont eu pour effet de rallonger la durée du chantier.

Franck Legavre, le maître d'œuvre de l'opération, s'est pour sa part félicité du bon accueil des riverains quant au résultat final. Alain Layec a conclu en soulignant qu'aucun dépassement n'avait été à déplorer par rapport au budget initial. Au total, cette vaste opération représente un coût de l'ordre d'1,9 M € TTC, dont environ 1,1 M € à la charge du budget communal.



Elus et entreprises, lors de la réception des travaux route de la Baie d'Abraham

TRAVAUX

■ TRAVAUX SUR LE BOULEVARD MARCELLIN ET LE ROND-POINT DU NET

Boulevard Marcellin, le terre-plein central est en cours d'aménagement. Les arbustes vieillissants et difficiles d'entretien ont été arrachés. En attendant une solution de remplacement, ils laisseront place à un gazon. La piste cyclable et piétonne a également été dégagée (les arbres dont les branches et les racines posaient problème ont été abattus). Du côté du rond-point du Net, dont l'aménagement remonte maintenant à plus de dix ans, un travail de nettoyage s'imposait, les chardons avaient envahi l'espace dédié aux graminées. Celles-ci ont été supprimées en grande partie pour faciliter l'entretien. Les arbres seront rabattus pour laisser place à quelques touches de couleurs bleues.



Rond-point du Net

VŒUX DU MAIRE

Crise sanitaire oblige, les traditionnelles cérémonies des vœux n'ont pas pu être organisées au début du mois de janvier. A Saint-Gildas-de-Rhuys comme dans de nombreuses communes, les maires ont donc utilisé la vidéo pour s'adresser à leurs administrés. Le film réalisé à cette occasion est disponible sur la chaîne Youtube de la mairie, auprès des autres sujets qui ont fait l'actualité en 2020.



ELECTIONS CANTONALES ET RÉGIONALES LES DIMANCHES 13 ET 20 JUIN 2021

FÊTE DE LA MUSIQUE

• LE SAMEDI 19 JUIN 2021

Denez PRIGENT (auteur-compositeur-interprète de chants en langue bretonne) – Concert dans le verger de l'Abbaye - 21 h.



FESTIVAL DU JOURNAL INTIME AU VERGER DE L'ABBAYE

• DU 25 AU 27 JUIN 2021

Le Festival du journal intime est de retour pour une nouvelle édition avec des ateliers d'écriture et de peinture, des lectures de journaux intimes par des comédiens de renom. Sur le site du verger, nous retrouverons la médiathèque, la TV du festival, la librairie et de la restauration. Pour l'occasion, un spectacle sera créé par le Conservatoire et la médiathèque.



JEUX DE RHUYS • LES 3 ET 4 JUILLET 2021

En parallèle aux jeux olympiques, les jeux de Rhuys auront lieu sur la Presqu'île. Chaque commune accueillera une ou plusieurs activités sportives dont les équipes seront formées par chaque commune. Saint-Gildas recevra les compétitions de golf, de tennis et de tennis de table.

FÊTE NATIONALE LE MERCREDI 14 JUILLET 2021

Marché bio place Monseigneur Ropert puis spectacle visuel dans le Verger de l'abbaye.

MARCHÉS BIO • LES MERCREDIS DE JUILLET ET AOÛT 2021

A partir du 7 juillet de 17 h à 21 h.



FÊTE CELTIQUE

• LE SAMEDI 7 AOÛT 2021

Prestations des bagads sur podium au Verger de l'abbaye.



FEU D'ARTIFICE MUSICAL • LE SAMEDI 21 AOÛT 2021

Urgences

- Samu 15
- Gendarmerie (Sarzeau) 17
- Pompiers 18
- Secours en mer 196

(*gratuit depuis un poste fixe
ou un portable, 7j/7, 24h/24*)

Mairie

02 97 45 23 15

Rue Saint-Goustan
(contact@saint-gildas-de-rhuys.fr)
Ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

- **Service urbanisme** : ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
- **CCAS** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.

Déchèterie

02 97 68 33 81

Route du Roh Vras
■ **Horaires d'été (d'avril à octobre)** :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
de 9 h 30 à 11 h 50 et de 14 h 30 à
17 h 50 ; Samedi de 9 h 30 à 17 h 50.
Fermé le dimanche

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

02 97 63 96 68

Place Keruzen
stgildas@admr56.com
Permanences : mardi et vend. de 9 h à 12 h
(contacter l'ADMR à Vannes au :
02 97 47 59 64 les autres jours)

Bureau d'informations touristiques

02 97 53 69 69

Rue Saint Goustan
tourisme@golfedumorbihan.bzh
Ouvert d'octobre à fin mars : du lundi au
vendredi de 9 h à 12 h. Fermé le jeudi

Bureau du port

02 97 45 24 20

Port aux Moines – Rue Pierre Michelot
Ouvert du 15 avril au 15 octobre

Cabinet infirmier

Karine Berthe, Carole Bessette
Nadège Guérin, Catherine Le Moal
02 97 45 15 62
06 71 59 69 60
3, rue Saint-Goustan

Compagnie des Transports Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

02 97 01 2210

Kicéo ligne 24 • www.kiceo.fr

Crouesty Taxis

02 97 53 94 06

Ecole Saint-Goustan

02 97 45 26 06

Chemin du Puits David
ecolesaintgoustan@gmail.com

Espace Emploi de Rhuys

Zone d'activités de Kerollaire Nord
56370 Sarzeau

- Espace Emplois • **02 97 41 33 06**
- Néo Emplois - groupe Néo 56
02 97 48 01 68
contact@neoemplois56.org
- Proxim'Services - ASP Rhuys Muzillac
02 97 48 27 62
proximrhuysmuzillac@orange.fr

Gare SNCF - Vannes

36 35

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

02 97 68 14 24

Parc d'Innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 Vannes cedex
courrier@gmvagglo.bzh

La Poste

36 31

Rue Saint-Goustan
Ouvert les lundi, mardi et vendredi, de 9 h
à 12 h et de 14 h à 16 h 30 ; le mercredi
de 9 h à 12 h ; le jeudi, de 9 h à 12 h et
de 14 h 45 à 16 h 30. Levée du courrier à
15 h du lundi au vendredi

Maison de l'enfance

02 97 45 36 35

Chemin du Puits David
jardindenfants.stgildasderhuys@orange.fr

Masseurs-kinésithérapeutes

02 97 45 14 19

Christophe Perron, Fabienne Cotbreil,
Françoise Arhan
26, rue du Général de Gaulle

Médecin

Docteur Pierre-YvesTréguer

02 97 45 26 70

19 chemin J.B. Le Bot
(sur rendez-vous sauf urgences)

Médecin de garde

02 97 68 42 42

(plateforme téléphonique)

Médiathèque

02 97 45 31 25

Place Mgr Ropert
mediatheque.saint-gildas@gmvagglo.bzh

Ouvert du lundi au samedi (sauf le jeudi) de
10 h à 12 h 30 ; le dimanche de 10 h à 12 h

Ostéopathe

Janet Trigolet

02 90 73 64 64

3 rue du Général de Gaulle

Pharmacie

Pierre Cornier et Anaïs Cazoulat

02 97 45 29 41

Rue Saint-Goustan

Pharmacie de garde

32 37

Résidence ARMOR pour personnes âgées

02 97 45 16 07

Rue Laënnec

Services hospitaliers

Centre hospitalier Bretagne Atlantique

02 97 01 41 41

20 Bd du Général Maurice Guillaudot
56000 VANNES

Hôpital privé Océane

0 826 39 99 26

Zone du Ténénio
11 rue du Docteur Joseph Audic
56000 VANNES

Trésor Public

02 97 41 81 12

Vannes Ménimur
5 avenue Edgar Degas
56019 Vannes Cedex